

Réponse à la Crise des Prix des Denrées Alimentaires dans les Pays en voie de Développement

**ÉVALUATION DES BESOINS ET PROPOSITION DE RÉPONSE POUR LES
PAYS PRIORITAIRES**

Projet et résultats escomptés

Ce rapport est le résultat d'une analyse assez globale des conséquences de la hausse des prix des produits alimentaires sur la sécurité alimentaire. Il représente la base d'une réponse accordée entre le Gouvernement, les Agences des Nations Unies et la Banque Mondiale, qui a été discutée avec la Délégation de la Commission Européenne à Dakar.



Partie I. Contexte (2 pages max)

Cette partie fournit un ensemble d'indicateurs de base visant à représenter les évolutions récentes et les tendances attendues, sur la base des données de référence disponibles pour ces 3 dernières années. Les données de référence ont été complétées par des estimations / projections pour la période 2009-2010, et par des informations au niveau régional, jointes en annexes.

1. Disponibilité des aliments: (i) Production agricole: céréales et autres produits alimentaires/ (ii) Surfaces cultivées/ (iii) Production, rendements et tendances (iv) Importations alimentaires: céréales et autres produits alimentaires

i. Production de céréales, d'arachide et de coton

	Area (000 ha)			Rendement (kg/hectare)			Production (tonnes)		
	2005/6	2006/7	2007/8	2005/6	2006/7	2007/8	2005/6	2006/7	2007/8
Senegal									
Mil	800.763	748.311	686.892	760	775	464	609.551	494.345	318.822
Sorgho	149.173	159.063	155.919	965	761	646	143.989	121.003	100.704
Mais	143.039	130.461	143.769	2.796	1.392	1.101	399.958	181.585	158.266
Fonio	2.176	1.450	1.984	576	613	538	1.253	1.253	1.253
Paddy	97.779	85.037	80.312	2.854	2.854	2.408	279.080	190.493	193.379
Arachide huilerie	772.305	594.264	607.195	911	775	545	703.373	460.481	331.195
Niébé							92.878	52931	40.392
Manioc							281.487	120.841	308.312
Total céréales	1.192.930	1.124.322	1.068.876				1.432.831	988.314	772.239
Total riz							181.000	124.000	126.000
Coton	38.254	43.769	43.769	1.177	1.091	1.046	45.025	47.737	45.138

Source : DASP

ii. Importation alimentaire (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Total	196,2	279,1	270,4	288,0	312,5	448,6	456,9	578,6
dont:								
riz	77,9	103,9	120,0	118,1	117,5	134,5	122,5	174,4
Fruit légume	13,8	12,2	12,6	11,4	13,7	13,5	12,5	14,1
blé	21,2	29,1	32,3	30,7	41,5	36,7	41,8	62,1
sucre	3,2	15,7	9,3	9,2	10,2	45,0	12,0	80,3
lait	23,1	28,4	25,0	31,8	37,5	36,8	41,8	47,7

ii Situation alimentaire

Le Sénégal est un pays à déficit vivrier dont la production intérieure ne couvre que la moitié environ des ses besoins céréaliers. Il dépend largement des importations de riz et de blé, qui représentent en moyenne 850 000 tonnes par an, acquises sur les marchés internationaux. Par conséquent, les prix alimentaires sont un facteur déterminant pour l'accès à la nourriture de la majorité des Sénégalais. Les consommateurs des zones tant urbaines que rurales sont touchés par la cherté des produits alimentaires, suite à la mauvaise récolte dans le pays et à la montée des cours céréaliers sur le marché international. Face à cette situation, le gouvernement a mis en œuvre un train de mesures destinées à compenser l'impact de la flambée des cours mondiaux. Il a notamment subventionné l'achat de farine de blé à hauteur de 40 pour cent, levé les droits de douane à l'importation et imposé un contrôle des prix. Malgré ces mesures largement reprises dans le Programme spécial d'urgence (PSU), la pression inflationniste continue d'éroder le pouvoir d'achat des consommateurs urbains et ruraux.

En plus des mesures prises pour aider les consommateurs, d'autres actions ont été prises pour stimuler la production. L'objectif de la Grande offensive pour la nourriture et l'abondance (GOANA) est de porter la production de riz à 500 000 tonnes, celle du manioc à 2 millions de tonnes, celle de mil à 1 million, etc.. Les pluies et les réserves d'eau des sols dans l'ensemble adéquates depuis le début de l'actuelle campagne agricole laissent espérer une augmentation de la production et conséquemment une possible baisse des prix des céréales locales.

2. Accès aux produits alimentaires

La hausse des prix des produits alimentaires de base à travers tout le pays influe négativement sur l'accès des ménages à une bonne alimentation. Ce problème d'accès est assez marqué dans la plupart des régions; il est aussi noté une baisse du pouvoir d'achat des populations. Les résultats des enquêtes du PAM menées en milieu rural (août 2008) montrent un très faible niveau des stocks villageois et une détérioration des termes de l'échange (chèvre/céréales).

Les stratégies d'adaptation les plus utilisées par les ménages restent la réduction de la qualité des repas au niveau des ménages en insécurité alimentaire modérée et une tendance à diminuer la quantité de nourriture consommée au niveau des ménages les plus affectés (sévères). Les stratégies extrêmes consistent pour ces ménages : (i) à vendre des animaux, quand ils en ont, (ii) à diminuer les dépenses pour les intrants et la main d'œuvre agricole, donc les emblavures, (iii) à partir en exode à la recherche d'activités alternatives de revenu.

Les ménages les plus affectés par l'insécurité alimentaire sont ceux dont les activités ne permettent pas un bon accès aux aliments. Ils ont pour activité principale un travail journalier ou de petits métiers. La plupart d'entre eux n'ont souvent pas d'occupation leur permettant d'avoir un revenu régulier. Ils ont une consommation alimentaire très peu diversifiée, composée essentiellement de céréales et de manioc, en substitution de celles-ci dans certaines zones. Leur alimentation est essentiellement composée de céréales, de sucre, du sel et d'huile. Ces ménages ont également recours à des produits de cueillette pour améliorer leur régime alimentaire

L'incidence de la pauvreté en net recul entre 2002 et 2006 a augmenté au cours de ces deux dernières années, conséquences de campagnes agricoles très déficitaires et de la hausse des prix des denrées alimentaires. Elle reste plus marquée en milieu rural (65,2 pour cent). La prévalence de l'extrême pauvreté atteint 20,2 pour cent de la population en zone rurale et avoisine même les 30 pour cent dans les régions de Tambacounda et Kaolack.

Un peu plus de 20 % des ménages avaient en août en août 2008, à la fin de l'hivernage, une alimentation insuffisante, soit sur une population rurale d'environ 6 millions de personnes, quelques 1,2 million de personnes.

3. Disponibilité et accès aux intrants agricoles: (i) Besoins nationaux en engrais (ii) Niveau des importations d'engrais (iii) Production nationale et canaux de distribution (iv) Besoins nationaux en semences des cultures vivrières (v) Niveau des importations de semences (vi) Production nationale et canaux de distribution..

i. Engrais

Tpe d'engrais	Volume vendu par le groupe ICS/SENCHIM en tonnes						Objectifs GOANA-2008
	1997	1998	1999	2000	2001	Moyennes des 5ans (tonnes)	
Urée	-	-	-	-	-	-	20.000
DAP (RIZ)	3.400	3.400	3.500	6.200	1.535	3.607	7.000
6 20 10 (arachide)	20.435	20.600	12.500	28.200	22.200	20.787	15.000
9 23 30 (maïs)	-	-	1.740	780	1.450	630	3.000
15 15 15 (sorgho)	4.150	4.500	6.300	1.000	7.200	4.630	17.000
15 10 10 (mil)	-	-	-	14.200	-	2.840	3.000
Total	27.985	28.500	24.040	50.380	32.385	32.494	65.000

Selon les données du Ministère de l'agriculture, environ 34 000 tonnes d'engrais subventionné ont été distribuées dans le cadre de la GOANA à la fin août.

ii. Semences

Rubrique	2004	2005	2006	2007	GOANA/2008
Légumineuses					
Arachide					
Besoins national en semences	109 293	115 846	89 140	91 079	
Importations	0	0	0	0	118

Production nationale	109 293	115 846	89 140	91 079	
Auto approvisionnement	73 293	75 846	49 140	37 579	118
Fournisseurs de semences certifiées	1 000	0	0	0	54 705
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	35 000	40 000	40 000	53 500	
Niébé					
Besoins national en semences	2 786	3 551	2 117	1 616	
Production nationale	2 786	3 551	2 117	1 616	
Auto approvisionnement	2 786	3 301	2 117	1 616	14
Programmes d'urgence FAO	0	50	0	0	3 684
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	0	200	0	0	
Céréales sèches					
Mils					
Besoins national en semences	2 664	3 203	2 993	2 748	
Production nationale	2 664	3 173	2 993	2 748	
Auto approvisionnement	2 664	2 673	2 993	2 748	76
Programmes d'urgence FAO	0	30	0	0	2 818
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	0	500	0	0	
Sorgho					
Besoins national en semences	1 345	1 193	1 273	1 247	0
Importations	0	50	5	0	
Production nationale	0	1 143	1 268	1 247	
Auto approvisionnement	1 345	1 143	1 268	1 247	30
Programmes d'urgence FAO	0	0	5	0	0
Fournisseurs de semences certifiées	0	50	0	0	893
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	0	0	0	0	
Mais					
Besoins national en semences	2 917	2 861	2 609	2 875	666
Importations	550	0	0	135	
Production nationale	2 367	2 861	2 609	2 740	
Auto approvisionnement et autres	1 133	1 861	1 609	1 270	29
Programmes d'urgence FAO	0	0	0	0	666
Fournisseurs de semences certifiées	1 550	1 000	1 000	1 605	2 720
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	0	0	0	0	
Riz paddy					
Besoins national en semences	7 333	9 700	10 204	7 967	
Production nationale	7 333	9 700	10 204	7 967	
Auto approvisionnement	5 549	6 523	7 085	7 028	100
Programmes d'urgence FAO	0	0	0	0	2 588
Fournisseurs de semences certifiées	1 784	3 177	3 120	939	288
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	0	0	0	0	
Fonio					
Besoins national en semences	54	54	36	50	
Production nationale	54	54	36	50	
Auto approvisionnement	54	54	36	50	
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	0	0	0	0	4

Sources: F.SARR et A. DIEME, 2008

Les besoins en semences céréalières et de légumineuses sont satisfaits par la production nationale. Les importations sont limitées; elles n'ont été importantes qu'en 2003 pour le Programme maïs lancé par le Président de la République, avec des résultats discutables au vu des faibles écarts de rendement observés entre ces variétés et celles de l'ISRA. Concernant l'arachide, la fourniture est essentiellement constituée par des semences communément appelées semences écrémées. Elles forment 24 % des besoins semenciers (moyenne entre 1992 et 2006) avec une tendance à l'augmentation, contre 13 % pour les semences certifiées sur la même période. Il y a lieu de renverser cette tendance par la mise en place d'importants programmes de reconstitution du capital semencier à l'instar de ce qui a été fait sur le riz dans la vallée du fleuve. La production nationale de semences de riz couvre les besoins actuels de la vallée avec quelques 84 000 ha. Le riz pluvial occupe 52 % de la superficie globale du riz et est approvisionné par des semences de ferme des variétés locales de riz bien adaptées au milieu mais à faible

rendement. Il en résulte que les besoins en semences du riz irrigué pour l'ensemble du pays sont couverts en moyenne à 48 % par les semences certifiées. Au niveau Delta et de la Vallée du fleuve Sénégal, les besoins sont couverts à 60 - 80 % ce qui s'explique par les exportations dans la sous région. La filière semences de riz est y performante, comparée aux standards internationaux, elle doit néanmoins se développer pour face à la future demande. La part des semences certifiées dans le système de riziculture pluviale est insignifiante. Ce système de culture comme celui du mil, du sorgho, du fonio et même du niébé est dominé par les semences de ferme de variétés traditionnelles.

iii. Autres Intrants Agricoles [Consommation, Importations et Prix]

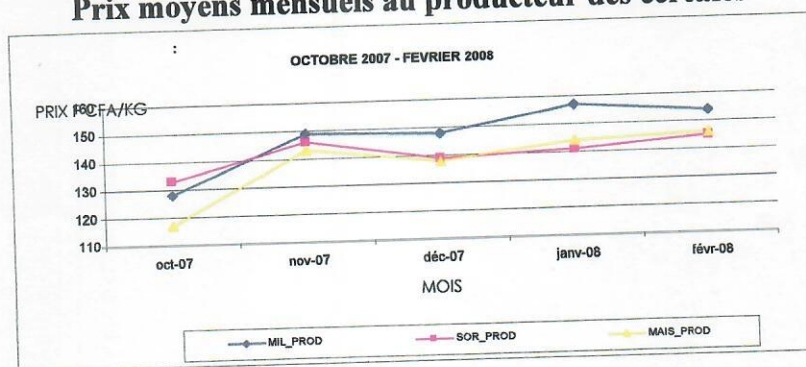
4. Prix: (i) Prix des principales denrées alimentaires sur des marchés sélectionnés (nationaux, régionaux et locaux) des 3 dernières années, spécifier s'il s'agit de prix au détail/ au grossiste ou au producteur, (ii) Prix des carburants : pétrole, diesel et/ou kérosène des 3 dernières années. Fournir des commentaires ou tendances et si disponible joindre des fichiers contenant les séries des données.

i. Prix des denrées alimentaires

La baisse des productions de ces trois dernières campagnes, l'impact de la hausse des prix à l'importation ont sensiblement augmenté les cours des prix des céréales au niveau des marchés ruraux. Dès le mois d'octobre 2007, les prix au producteur des céréales locales ont amorcé une tendance à la hausse qui s'explique par : (i) l'épuisement des réserves paysannes durant la période de soudure 2007/08 ; (ii) le niveau élevé et inflationniste des prix depuis le mois de juin 2007; (iii) les mauvais résultats enregistrés lors de la campagne agricole 2007/08 qui se sont soldés par des baisses de 24 % sur les céréales et 28 % sur l'arachide par rapport à la dernière campagne, plus marquée encore sur les moyennes des cinq dernières années. (iv) les difficultés observées dans le déroulement de la campagne officielle de collecte de l'arachide et notamment la vente de la production dans les marchés parallèles.

Durant la période allant de novembre 2007 à février 2008, les producteurs ont cédé les céréales dans les fourchettes ci après : « 149-157 » F CFA/kg pour le mil souna, « 139-145 » F CFA/kg pour le sorgho et « 140-145 » F CFA/kg pour le maïs. Ce niveau élevé des prix contraste avec ceux relevés à la même période en 2006 . En effet, au cours des cinq premiers mois de la phase de commercialisation des produits agricoles (octobre 2006 – février 2007), les prix s'établissaient comme suit : « 101-119 » F CFA/kg pour le mil souna, « 110-123 » F CFA/kg pour le sorgho et « 98-130 » F CFA/kg pour le maïs.

Prix moyens mensuels au producteur des céréales



Evolution post campagne des prix en gros des céréales

	oct-07	nov-07	déc-07	janv-08	févr-08
Mil	128	149	148	157	154
Sorgho	133	146	139	141	145
Mais	117	143	138	144	146

Prix de détail des céréales locales. A l'instar des prix au producteur, ceux de détail ont épousé la même allure. Les prix moyens mensuels pratiqués sont relativement élevés par rapport à cette période qui correspond à la première phase de commercialisation des céréales locales. Cette situation exceptionnelle s'explique par la faiblesse ou l'absence des transferts des zones rurales vers les zones déficitaires et les marchés urbains. Ainsi, les céréales locales sont chèrement acquises par les consommateurs à cause du faible niveau d'approvisionnement des marchés et de la forte demande. Les prix moyens mensuels ont évolué dans les fourchettes suivantes : « 185-190 » F CFA/kg pour le mil souna, « 177-193 » F CFA/kg pour le sorgho et « 160-183 » F CFA/kg pour le maïs.

La faible baisse des prix observée durant le mois de décembre, s'explique par la faible demande occasionnée par les préoccupations relatives à la fête de Tabaski et n'a été que de courte durée. Par

contre, la situation vécue lors de la campagne agricole précédente (2006/07) a été plus reluisante pour les consommateurs. Les céréales locales étaient offertes dans des fourchettes plus raisonnables, à savoir : « 150-160 » pour le mil souna, « 160-180 » pour le sorgho et « 150-160 » F CFA/kg pour le maïs.

Graphique 4 .Prix moyens mensuels de détail des céréales (octobre 2007 - février 2008)

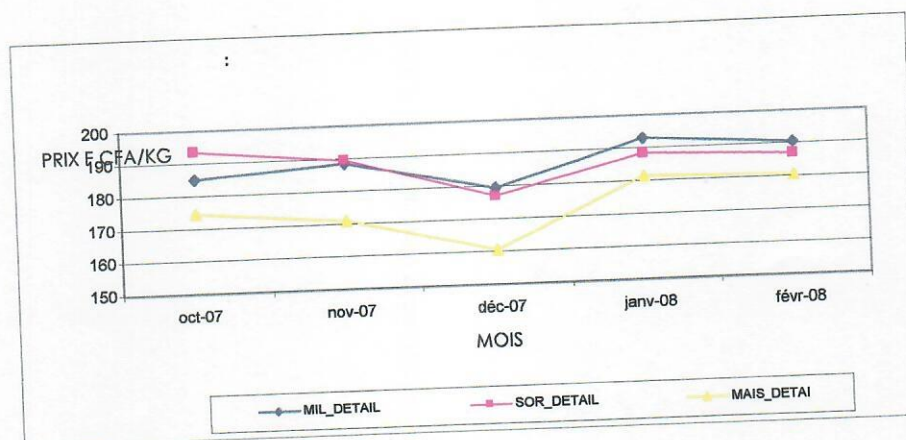


Tableau 2 : Evolution post campagne des prix au détail des céréales

	oct-07	nov-07	déc-07	janv-08	févr-08
Mil	185	189	180	193	190
Sorgho	193	189	177	189	187
Maïs	174	171	160	182	181

Prix de détail du riz local décortiqué et des céréales importées

Le riz local décortiqué : du mois d'octobre 2007 au mois de février 2008, les prix de détail du riz local décortiqué ont oscillé dans la fourchette « 210-245 » F CFA/kg, soit une moyenne semestrielle de 228 F CFA/kg. Ce niveau élevé des prix s'explique par la modicité des disponibilités et par le rehaussement des prix du riz importé qui a occasionné une forte demande du riz local dans les zones de consommation. Toutefois, le riz local reste toujours plus accessible que le riz importé. Par rapport à la situation du marché à la même période de la campagne agricole précédente, les prix pratiqués cette année sont nettement supérieurs. Le prix moyen semestriel est passé respectivement de 196 F CFA/kg (octobre 2006-février 2007) à 228 F CFA/kg (octobre 2007 - février 2008), soit un taux d'accroissement annuel de + 16 %.

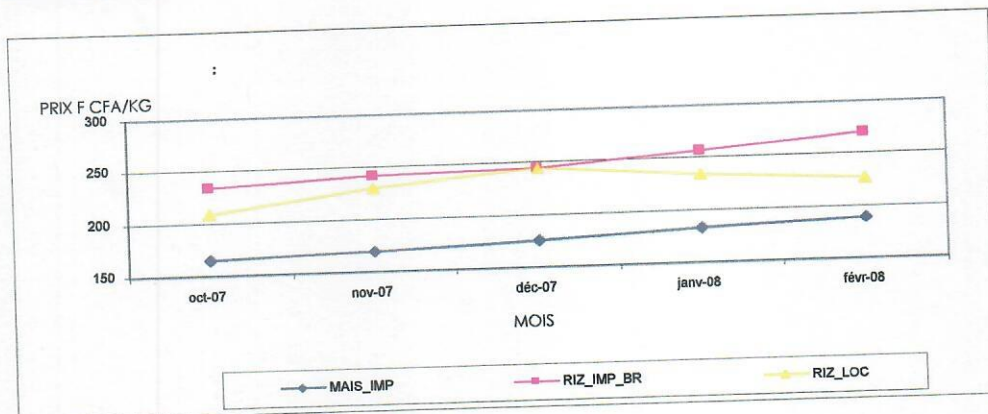
Concernant les céréales importées (riz et maïs) la situation se présente comme suit :

Le riz importé : le volume des importations de cette céréale est toujours important. Ses prix ont subi de fortes hausses durant le dernier semestre. D'octobre 2007 à février 2008, les prix moyens mensuels se sont caractérisés par une allure haussière ininterrompue. Ainsi, durant cette période, les prix moyens mensuels ont évolué dans la fourchette « 234-270 » F CFA/kg, soit une moyenne semestrielle de 249 F CFA/kg. Cette tension est liée à des facteurs exogènes internationaux (hausse des prix sur le marché international, forte demande, hausse des coûts de transport, etc.). Il en résulte un important écart des prix entre la période octobre 2007-février 2008 et la période octobre 2006-février 2007. Le prix moyen semestriel est passé respectivement de 220 F CFA/kg à 249 F CFA/kg, soit un écart net de 29 F/kg.

Le maïs importé : compte tenu de la faible production locale et de la forte demande, les importations de cette céréale ont repris plutôt que d'habitude (novembre 2007). Ses prix ont évolué dans la fourchette « 165-188 » F CFA/kg et ont contribué à atténuer l'inflation des prix du maïs local. A l'instar des

autres céréales, le prix moyen semestriel du maïs importé est marqué par un accroissement annuel net qui se chiffre à 20 F/kg.

Prix moyens mensuels de détail des céréales importées et du riz local décortiqué octobre 2007 - février 2008



Évolution post campagne des prix au détail des céréales et du riz importés

	oct-07	nov-07	déc-07	janv-08	févr-08
Mais importé	165	169	175	183	188
Riz importé	234	241	245	256	270
Riz local	208	230	244	234	226

ii. Prix des carburants

INSÉRER TABLE ET COMMENTAIRES

Partie II. Analyse de la situation et évaluation des besoins (2 pages max)

1. Cadre politique et administratif du secteur agricole et du système de protection sociale.

Secteur agricole

Les missions de développement du secteur agricole et de la sécurité alimentaire sont sous la responsabilité de plusieurs institutions, à savoir:

- la Primature qui assure la présidence du Comité interministériel d'orientation et de décision chargé de la coordination de l'exécution de la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) ainsi que du Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA) avec l'appui du Secrétariat exécutif à la Sécurité alimentaire;
- le Ministère de l'économie et des finances qui préside le Comité national de pilotage de l'exécution de la SRP et s'appuie sur la Cellule nationale de suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté;
- sept ministères techniques : de l'Agriculture, de l'Élevage; de l'Environnement, de la protection de la nature, des bassins de rétention et des lacs artificiels; de l'économie maritime, des transports maritimes de la pêche et de la pisciculture; de l'Hydraulique rurale et du réseau hydrographique national, de la Famille, Entreprenariat Féminin et micro finance dont dépend le Commissariat à la

Sécurité Alimentaire. Ils interviennent chacun dans leur domaine avec un certain nombre de Directions centrales et des structures décentralisées aux régions et pour un certain nombre avec des démembrements jusqu'au niveau des arrondissements (Brigades forestières), voire de certaines communautés rurales (Triage forestier);

- A côté de ceux-ci, les Services régionaux d'appui au développement local, qui dépendent du ministère de la décentralisation et des collectivités locales, ont pour rôle de coordonner et d'orienter les services techniques déconcentrés au niveau des départements et des arrondissements. Dans ces derniers, les Centres d'Appui au Développement local (CADEL) offrent des services techniques de proximité aux communautés rurales ainsi qu'aux producteurs.

Services de conseil aux agriculteurs. L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), société anonyme à participation publique minoritaire a une organisation décentralisée, avec une direction générale à Dakar et une direction régionale dans chaque région avec, en principe un Conseiller agricole et rural (CAR) dans chacune des 320 communautés rurales du pays. Le CAR établit un programme annuel du conseil agricole et rural en concertation avec les producteurs, sur la base d'un diagnostic réalisé conjointement avec le Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs (CLCOP), un cadre de concertation mis en place par la composante Organisations de producteurs (OP) du PSAOP. Le programme annuel couvre tant les domaines techniques que la gestion ou la commercialisation.

Les organisations socioprofessionnelles. Elles sont nombreuses et forment un réseau fortement structuré d'organisations locales (groupements villageois, associations villageoises, Groupements d'intérêt économique - GIE) et des fédérations régionales et nationales puissantes, montrant ainsi une volonté nette de prise en charge du développement par les acteurs à la base. Un grand nombre de celles-ci ont mis en place un Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) qui regroupe aujourd'hui l'essentiel des représentants et des acteurs du monde rural. Le CNCR et l'Association des présidents de communautés rurales (APCR) ont créé l'Association sénégalaise pour la promotion des petits projets de développement à la base (ASPRODEB) qui intervient dans l'exécution du PSAOP et de nombreux autres projets.

Systeme de protection social

Le Gouvernement Sénégalais s'appuie sur deux institutions pour suivre la situation alimentaire dans le pays. Le Conseil national pour la sécurité alimentaire (CNSA), directement rattaché à la Primature, et le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) actuellement dépendant du Ministère de la Famille, de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Micro finance, en charge des distributions de vivres notamment. Ces deux structures possèdent des systèmes de suivi mensuels et annuels (saisonniers) gérés respectivement par le Comité Régional de Sécurité Alimentaire (CRSA pour le CNSA) et les Cellules Locales de Sécurité Alimentaire (CLSA pour le CSA). Cependant, malgré des appuis récurrents des partenaires au développement (Coopération Française, Union Européenne, FAO et PAM notamment), ces outils ne sont pas coordonnés, ne couvrent pas les mêmes champs, possèdent rarement une situation de référence et manquent d'indicateurs concernant les ménages.

2. Analyse des principaux problèmes et causes de la situation

La crise actuelle concerne aujourd'hui tant les villes et que les zones rurales. Elle aggrave une situation structurée difficile. Elle est le fruit d'un décalage progressif entre l'offre et la demande de produits agricoles à l'échelle mondiale. La hausse des prix résulte de la combinaison de trois éléments:

- *un facteur tendanciel* le ralentissement de la croissance de l'offre et la réduction des stocks de céréales (les accidents climatiques des dernières années ont accéléré leur fonte) en raison de politiques volontaristes dans les grandes régions productrices et exportatrices, qui ont visé à réduire les excédents agricoles (Etats-Unis, Europe, ex URSS, Chine). Les prix du pétrole, et donc les coûts de production et du fret, accentuent cette tendance. Parallèlement, le soutien à l'agriculture a baissé dans de nombreux pays en développement.
- *une évolution récente de la hausse des prix du maïs aux Etats-Unis* favorisée par la demande en éthanol s'est transmise en particulier au soja puis à l'ensemble des céréales et oléagineux, à ce stade l'impact des biocarburants sur la demande en

- *des facteurs conjoncturels* : les reports spéculatifs des placements sur les marchés des matières premières agricoles sont auto réalisateurs: en anticipant la hausse, ils contribuent à l'alimenter et à accélérer la flambée. En outre, les restrictions aux exportations sur les marchés domestiques ont également participé à la hausse des prix sur les marchés.

La crise alimentaire a été le révélateur d'une crise sociale et de manifestations à Dakar. Les niveaux de prix sont aujourd'hui, en valeur constante, encore inférieurs à ceux d'avant le choc pétrolier des années 70. Si la présente hausse a des répercussions bien plus grandes sur la population, c'est que le recours au marché pour se nourrir est plus important qu'il y a 30 ans (le monde s'est urbanisé). En outre, dans les pays vulnérables, les organismes publics qui géraient des stocks de sécurité ont souvent été affaiblis et de nombreux ménages sont insolvables.

La crise alimentaire est à la fois une crise de l'offre et une crise de l'accès à l'alimentation. Elle se traduit par une augmentation de la malnutrition, notamment des enfants, alors que les denrées existent sur les marchés. L'impact de la hausse est très sévère au Sénégal, vu sa dépendance des importations sur le marché international. La crise rappelle également la vulnérabilité de l'agriculture aux évolutions de l'environnement (accidents et réchauffement climatiques, désertification, perte de biodiversité) et l'augmentation nécessaire de la production impose de prendre en compte l'impact de cette activité sur les ressources naturelles (déforestation, eau, dégradation des sols).

3. Population touchée: (i) Nombre de personnes ayant besoin d'aide/ (ii) Catégories les plus vulnérables / (iii) des prix des produits alimentaires sur le bien-être des personnes. Impacts/ (iv) Conséquences

Suite à la mission conjointe Gouvernement / Partenaires de janvier 2008, le Gouvernement a communiqué les premiers besoins suivants : 5 millions de personnes vulnérables et un besoin d'assistance de 250 000 tonnes de céréales pour 5 mois ; pour les communautés rurales dites prioritaires au nombre de 73, 1 500 000 personnes vulnérables pour un besoin de 71 000 tonnes de céréales pendant 5 mois ; pour le cheptel, un besoin de 31 561 tonnes d'aliment bétail. Ce premier ciblage - très général - se fonde simplement sur les déficits céréaliers et fourragers. Un affinage a donc été opéré par le PAM à travers des critères liés aux revenus des ménages et au marché avec comme objectif de pouvoir à la fois préciser les zones sensibles sur l'ensemble du territoire, puis les priorités en fonction des impératifs et limitations.

Les résultats de l'enquête de sécurité alimentaire réalisée à l'échelle nationale en août 2008 a affiné certains choix géographiques, concernant notamment les Départements de Kébémér et Louga (région de Louga) et de Kolda (région de Kolda) totalisant à eux trois une population rurale totale estimée à près de 650 000 personnes. En ce qui concerne le ciblage des bénéficiaires, sont concernées - à l'intérieur des zones retenues- les ménages les plus vulnérables et plus particulièrement les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 5 ans. A ce stade d'identification (échelle départementale), il n'est pas possible d'affiner le choix qui ne peut se faire qu'au niveau des communautés par solidarité sociale. Dans ces zones, les caractéristiques des ménages en insécurité alimentaire sont : (i) faibles revenus annuels ; (ii) pauvres (forte proportion de dépenses alimentaires dans les dépenses totales) ; (iii) régime alimentaire déficient ; (iv) revenus insuffisants pour acheter les aliments de base indispensables; (v) ménages dépendant des dons alimentaires; (vi) faible capacité à production, peu de bétail.

On estime que la population vulnérable dans les zones ciblées représente 40 pour cent de la population rurale, soit environ 660 000 bénéficiaires pour la distribution gratuite ciblée. Au niveau local, le ciblage s'est appuyé sur le travail des différents comités régionaux de sécurité alimentaire (incluant les partenaires) présidés par les autorités administratives, sur les responsables élus des communautés rurales, ces derniers pouvant déterminer une meilleure exactitude les ménages les plus touchés par la crise. Dans ce contexte il est fondamental pour un ciblage efficace que les structures décentralisées alimentant le système d'alerte précoce et de suivi des zones à risque, et que la cellule d'analyse et de coordination au niveau du Secrétariat Exécutif du CNSA, soient rendues plus fonctionnelles et opérationnelles.

Environ 15 200 enfants de moins de 5 ans malnutris modérés aigus bénéficieront également de l'assistance du PAM à travers une alimentation complémentaire. Cette estimation est obtenue en considérant la population des moins de 5 ans établie à 15,24 pour cent du total dans les départements ciblés, en considérant un taux de malnutrition aiguë modérée de 10 pour cent et une capacité de prise en charge par le PAM à travers les structures sanitaires et les partenaires de 60 pour cent.

4. Zones le plus touchées: (i) Domaines prioritaires (y compris une courte motivation et le nombre de personnes touchées)/ (ii) Conditions d'accès (infrastructure et conditions de sécurité

La liste des départements prioritaires pour l'assistance d'urgence du PAM (cf. tableau n°1 ci-dessous) a été établie sur base : (i) du rapport de la mission conjointe Gouvernement/Partenaires de janvier 2008 ; (ii) des données secondaires disponibles, du VAM-Sénégal (2005) ; (iii) de l'enquête conjointe PAM-CARE Sécurité Alimentaire en Casamance naturelle (2007) ; (iv) du VAM-Région de Tambacounda (2007) ; (v) de l'analyse précédente sur la production agricole, l'augmentation des prix et la diminution des revenus et ; (vi) de la connaissance des experts locaux pour affiner le zonage intra-régional.

Le niveau d'identification s'arrête à l'échelle du département car aucune information fiable et systématique – en dehors de quelques cas particuliers – ne descend plus bas. Ainsi, les facteurs d'éligibilité se répartissent entre la disponibilité et l'accessibilité aux vivres et concernent la production agricole, les revenus et le prix de certaines céréales. Il ressort de cette analyse que les Départements prioritaires ciblés par l'opération d'urgence menée entre mai et novembre 2008 ont été : Gossas, Kaolack, Kedougou, Bambey, Fatick, Kaffrine, Sedhiou.

Récapitulatif des Départements prioritaires ciblés

Région	Département ciblé	Population Rurale1
Diourbel	Bambey	228 091
Fatick	Gossas	134 433
	Fatick	231 912
Kaolack	Kaolack	173 925
	Kaffrine	418 224
Kolda	Sédhiou	356 017
Tambacounda	Kédougou	91 154
TOTAL Population		1 633 756

5. Potentiel d'augmentation de la productivité/ production

6. Disponibilité et accès aux intrants et aux produits agricoles (ceci inclue les marchés et les canaux de distribution existants; les réglementations; goulets d'étranglement; possible étendue/niveau de facilitation et amélioration

Les filières des intrants, sont en pannes, ce qui pose un problème majeur, tant pour la relance de la production agricole que pour tous les producteurs qui manquent de visibilité dans l'organisation de leurs cultures et voient leur productivité réduite.

Le problème se pose aussi bien pour les engrais que pour les semences, même si les filières semencières sont plus difficiles à résoudre à terme. La production de semences est un processus long qui, par ailleurs, est également dépendant de la disponibilité des engrais... Concernant les céréales sèches, les semences prébases sont quasi indisponibles au Sénégal, ce qui contraint la relance de la filière de production semencière à table sur le pragmatisme pour pouvoir produire la semence correspondant à la demande. La demande elle-même est par ailleurs difficile à évaluer.

La production d'engrais rencontre divers problème par manque de cash flow et garanties commerciale à l'importation.

La disponibilité des engrais est problématique car les filières commerciales privées sont déstructurées, souffrant, entre autres, de la mise en place d'un système de distribution administrative (quota par région...) d'intrants largement subventionnés (en 2008, pas moins de 140 milliards de FCFA ont été budgétés pour subventionner les intrants. Malheureusement, les contraintes rencontrées dans la préparation des campagnes (programmation annuelle et décisions tardives, disponibilité effective des intrants) occasionne des retards dans l'acheminement des engrais ce qui handicape les producteurs. Les résultats faisant suites aux importants efforts réalisés par l'Etat du Sénégal ne sont pas à la hauteur des investissements fournis.

En plus des retards, le coût des engrais n'est pas toujours avantageux pour les producteurs, car malgré la subvention, les fournisseurs livrent les engrais à un prix qui ne tient pas complètement compte de la subvention, anticipant sur les difficultés qu'ils auront à récupérer ladite subvention (des mois). S'ajoute aux prix élevés, les difficultés de financement que rencontrent les producteurs car les banques préfèrent ne pas prendre de risque, comportement encore accentué dans ce cas de figure.

Les organisations de producteurs estiment qu'il serait préférable de ne plus subventionner les engrais et de laisser la filière s'organiser arguant du fait que l'organisation de la campagne en serait automatiquement meilleure et que les engrais en seraient plutôt meilleur marché, en particulier si une part de la filière peut être organisée par des coopératives de services contrôlées par les organisations de producteurs.

D'autres conseillers suggèrent de transférer directement les subventions aux producteurs sous la forme de « coupons d'achat ». C'est une piste intéressante, mais qui dépendrait également de la fiabilité et de la transparence du système

Il reste un écueil, et non des moindres, qui concerne la propension des producteurs à prendre le risque d'utiliser les engrais. C'est dans le cadre des filières les plus organisées et les plus profitables que les engrais sont utilisés, riz, tomates industrielles, coton et arachide. Les céréales « sèche », en particulier bénéficient très peu d'apports d'engrais dont l'utilisation souffre d'un double contexte de risque productif (manque de maîtrise de l'eau) et de risque commercial (termes de l'échange entre le mil et le riz, par exemple).

Partie III. Réponses en cours à la situation actuelle du Gouvernement et des bailleurs de fonds

Cette section résumera les mesures prises par le Gouvernement en 2007 et 2008 afin d'atténuer les impacts négatifs de la hausse des prix des produits alimentaires sur les consommateurs et appuyer la réaction des agriculteurs afin de garantir l'approvisionnement. Cette partie apportera également des informations sur les programmes des institutions nationales et internationales, avec les budgets correspondants.

1 Mesures économiques: (i) Budget, (ii) Fiscalité, (iii) Mesures liées à l'importation ou à l'exportation

Dans cette situation d'urgence, l'Etat du Sénégal n'est pas resté inactif. Depuis octobre 2007 et jusqu'à aujourd'hui, il reste en alerte et a pris un ensemble de mesures pour alléger les prix et faciliter l'accessibilité aux denrées, reprises pour une large part dans le Programme Spécial d'Urgence:

- subventions renouvelées pour le gaz pour maintenir un prix constant
- suppression totale des droits de douane et de la TVA sur plusieurs produits de première nécessité :
- suppression des droits de douane depuis juillet 2007 (il n'y avait déjà pas de TVA) sur le riz et le blé ;
- suppression de la TVA sur le pain;
- suppression des droits de douanes et de la TVA depuis juillet 2007 sur le lait en poudre ;
- subvention accordée à SUMEOR depuis le Ramadan (décembre 2007) pour la production locale d'huile (huile arachide) et mise en place de taxes d'importation importante sur l'huile de palme (surtaxe de 25 pour cent en plus des 20 pour cent de droits de douane et des 18 pour cent de TVA) ;
- Enveloppe de 10 milliards de FCFA accordée en Conseil des Ministres du 26 mars 2008 pour acheter des vivres de soudure et des aliments bétail ;
- Début avril 2008, décision est prise de réduire la fiscalité sur les salaires condition sine qua non du patronat pour une augmentation des salaires ;
- Décision de mettre en place des magasins de référence et des centrales d'achat ;
- Sensibilisation des importateurs de riz pour éviter une augmentation importante des prix ;

Le Gouvernement estime le coût de ces subventions et suppression de taxes à plus de 146 milliards de FCFA.

Cependant ces actions - notamment l'enveloppe destinée à l'assistance alimentaire - restent insuffisantes au regard des besoins des ménages très vulnérables

2. Programmes en cours: (i) Les filets de sécurité, mesures d'appui à l'agriculture, mesures sociales et liées à la santé nutrition), (ii) Budget et sources de financement des programmes en cours

Pour atténuer les effets de la crise alimentaire, le Gouvernement veille sur le renforcement de l'assistance alimentaire au profit des ménages vulnérables des 71 communautés rurales les plus exposées à travers la *distribution de vivres de soudure et d'aliments de bétail* (qui a commencé depuis le 02 mai 2008), la fourniture, avec l'appui du PAM de produits alimentaires contre travail aux populations les plus exposées à la soudure, le renforcement de la capacité logistique du CSA; l'appui aux structures nationales dans le cadre du système d'alerte précoce, le renforcement du stock de sécurité alimentaire et du fonds d'assistance en cas de calamité naturelle et le renforcement du programme de création de banques de céréales.

Le gouvernement a consenti à cet effet un financement de 10,5 milliards de FCFA (20 millions d'USD) destinés à l'achat de vivres de soudure (8 673 tonnes d'aliments de bétail et 25 000 tonnes de riz brisé) et à leur acheminement à l'aide de camions de grande capacité.

Le PAM. a permis la mise en œuvre d'une opération d'urgence de 28 millions d'USD sur 6 mois (15 mai – 15 novembre 2008) pour apporter une assistance à un ensemble de populations, affectées par les déficits de production successifs et la flambée des prix des régions de **XX**. L'opération visait à : (i) sauver des vies humaines ; (ii) préserver l'état sanitaire/nutritionnel des populations menacées, en prêtant une attention particulière aux enfants de moins de 5 ans et autres groupes à risque; (iii) garantir l'accès à un régime alimentaire complet à tous les groupes de population. Elle a été structurée autour de deux interventions principales: (i) la distribution gratuite ciblée de vivres dans les zones identifiées et (ii) l'alimentation complémentaire des enfants de moins de 5 ans malnutris modérés aigus dans les zones ciblées.

La FAO (1, 23 million d'USD)¹ a permis la mise à disposition à 13 000 ménages vulnérables parmi les plus affectés par la hausse des prix et le déficit de la campagne agricole des régions de Diourbel, Kaolack, Louga, Saint-Louis,

¹ Assistance aux populations vulnérables affectées par la hausse des prix des céréales et le déficit de la campagne agricole 2007/2008Projet TCP/SEN/3104 – GCP/GLO/216/SPA (Durée du projet: Avril-Novembre 2008)

Thiès, Fatick et Ziguinchor, de semences vivrières (259 tonnes) et maraîchères (15 tonnes) et des engrais (urée, 242 tonnes) nécessaires pour la campagne agricole 2008/2009. Le projet est exécuté par le Service des Opérations d'Urgence et de Réhabilitation de la FAO au Sénégal, en collaboration avec la Direction de l'Agriculture (DA), les Directions Régionales du Développement Rural (DRDR) et les Services Départementaux du Développement Rural (SDDR). Il devrait permettre: (i) la reconstitution des réserves en semences des ménages affectés, (ii) le renforcement des capacités organisationnelles et de production des ménages bénéficiaires grâce à la formation et à la participation.

3. Principales conséquences de la situation des prix sur les programmes existants: filets de sécurité et / ou programmes d'appui à l'agriculture

Parmi les conséquences de la hausse des prix sur les programmes encours - filets de sécurité et opérations d'urgence- il ya lieu de mentionner :

- Le renchérissement de ces programmes, et par manque de ressources additionnelles, leur réduction.
- Une réduction des budgets des différents Ministères pour financer le Programmé spécial d'urgence (303 milliards de FCFA)
- Une valeur ajoutée conséquente en faveur de quelques productions locales, en particulier du riz (Saccroissement sensible du revenu net s riziculteurs)
- Une diminution des revenus des éleveurs, consécutive à une augmentation du prix de l'aliment du bétail et de l'effondrement des cours du bétail, suite à un déstockage important et une moindre consommation
- Une détérioration des termes de l'échange mil/riz qui influe négativement sur le budget du panier de la ménagère notamment en milieu rural

4. Engagements des donateurs ou des IFI (Institutions Financières Internationales) au soutien financier, y compris les objectifs principaux des réponses proposées

5. Mécanismes de coordination: Gouvernement, Nations Unies, Organisations Internationales et Régionales, bailleurs des fonds, donateurs, organisations de la Société Civile, ONGs

Les partenaires se rencontrent autour du groupe thématique « Développement Rural et Sécurité Alimentaire » (GT DR/SA), co-présidé par l'Union Européenne et la Coopération Française, et facilité par le PAM et la FAO pour les questions spécifiques de sécurité alimentaire.

Dès 2007 et plus particulièrement à partir du mois d'octobre et la menace d'une deuxième saison déficitaire consécutive, des rencontres régulières ont eu lieu: (i) au sein du Groupe de Travail développement rural / sécurité alimentaire (GT DR/SA), mais également (ii) au niveau régional sous la coordination du Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), et (iii) avec le Gouvernement sous la

Partie IV. Proposition d'une réponse intégrée et consolidée

Cette section apporte des informations détaillées sur les interventions plus pertinentes proposées, incluant les résultats et impacts escomptés et le système de suivi évaluation. Cette partie s'appuie sur les plans gouvernementaux, les plans de réponse et propositions déjà préparés par les Agences des Nations Unies et la Banque Mondiale (max 6 pages)

1. Priorités des interventions

Parmi les actions lancées par la Grande offensive pour l'abondance et la nourriture, il sera, dans le cadre de la présente Initiative donné priorité sur les années 2009 et 2010:

(i) aux populations vulnérables touchées par la hausse des prix des denrées alimentaires, révélées lors des enquêtes sur la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des populations menées par le PAM et l'UNICEF en août et septembre 2008, qui nécessitent une assistance du PAM sous forme de rations alimentaires pour les enfants en état de malnutrition et de rations alimentaires complémentaires contre travail pour la famille pendant la période de soudure;

(ii) aux ménages, au niveau de poches de vulnérabilité qui n'auront pu au cours du présent hivernage 2008/09 reconstituer leurs réserves semencières, ni leur cheptel et qui nécessiteront de nouvelles distributions d'intrants (semences, engrais, petit bétail) pour repartir sur une base durable. Ces populations pourraient dans bien des cas (poches de vulnérabilité) avoir besoin de rations du PAM en début de campagne pour ne pas consommer les semences distribuées et durant la campagne (food for work).

A côté de ces opérations classiques d'urgence, l'initiative viendrait en appui:

(i) aux groupements féminins pour leur permettre au niveau de quatre régions Kaolack, Fatick, Tambacounda, et Kédougou de reconstituer sur la campagne 2008 / 2009 leurs stocks au niveau des banques céréalières villageoises et inter-villageois autogérées par ces associations;

(ii) à 5 coopératives semencières mises en place avec l'appui de l'Union européenne et de l'Association sénégalaise de Promotion de petits projets à la base (ASPRODEB) pour la production de semences certifiées d'arachide et de céréales, essentielles à tout programme d'intensification.

Cette approche orientée sur l'urgence et l'aide au développement s'insère dans le cadre général des politiques sectorielles de lutte contre la pauvreté et la recherche d'une diversification des sources de revenus. Elle touche par un ciblage adéquat les catégories les plus pauvres et tient compte de la dimension genre.

2. Description des activités

L'objectif de l'Initiative vise à réduire, par des actions complémentaires, la pauvreté des populations rurales vulnérables qui s'est étendue et aggravée suite à l'impact deux années fortement déficitaires et de la hausse des prix des denrées alimentaires. Les actions retenues ont pour objectifs spécifiques: (i) une action visant à améliorer l'état nutritionnel des populations et spécialement des jeunes enfants; (ii) une action permettant par la fourniture d'intrants et de matériel, à des ménages vulnérables touchés par la crise, sans moyen de production, de repartir et d'accroître leur production et conséquemment la productivité des productions végétales et animales; (iii) une action visant à recapitaliser les banques céréalières des ménages par les femmes, assurant une plus grande sécurisation de l'approvisionnement des ménages et des revenus supplémentaires; (iv) une action renforçant les filières semencières de proximité, indispensable à toute relance agricole et la mises en place de coopératives semencières et de service par des paysans semenciers.

Face à ses quatre objectifs spécifiques, l'Initiative se déroulant sur une période de 2 ans, aura quatre composantes principales:

Composante 1, conduite par le PAM. Soutien nutritionnel et financier aux groupes vulnérables

L'action du PAM, en complément à son programme pays qui compte déjà quelque 670.000 bénéficiaires pour 2009, devrait aider par ses différents produits (food for work, food for nutrition, cash transfer) environ 500.000 personnes nouvellement vulnérables (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et allaitantes, ménages démunis ne pouvant vivre de leur terre et/ou sans travail). Coût 5 millions d'euro.

Composante 2, conduite par la FAO : Approvisionnement en intrants et matériel pour assurer les campagnes agricoles 2009-2010

LA FAO, en accord avec les autorités concernées et concertation avec les agences des Nations Unies interviendrait au niveau d'une quarantaine de Communautés rurales (CR) sur des régions à hauts risques de vulnérabilité (par exemple Kaolack, Fatick, Diourbel, Matam, Tambacounda, Kédougou, Kolda, Ziguinchor). Elle assurerait la campagne agricole en fournissant aux ménages ruraux vulnérables, les intrants agricoles indisponibles ou financièrement inaccessibles par la population ciblée (semences, engrais, aliments pour le bétail, poussins et petits ruminants, vaccins) ainsi que le petit matériel indispensable (charrues asines, kit

dynamique du Comité inter ministériel de suivi de l'insécurité alimentaire 2008.

Alors que les rencontres entre partenaires sont d'ores et déjà devenues régulières face à cette situation préoccupante, ces derniers veillent à ce que la coordination avec le Gouvernement soit renforcée.

d'irrigation au goutte à goutte, fûts métalliques pour le stockage du niébé). Elles toucheraient par son action annuellement 40.000 ménages - toutes saisons confondues- (10.000 exploitations par CR), soit 80.000 ménages sur les 2 années du programme. Ces distributions se feront selon la demande des exploitants et des organisations paysannes en fonction de leurs projets avec l'appui des services déconcentrés de l'Etat, de l'ASPRODEB et de la FAO. Elles seront accompagnées d'appuis techniques et de formations, en particulier pour la vaccination et la conservation du niébé.

Composante 3. Transfert de cash flow aux groupements féminins pour la constitution de stocks céréaliers et l'augmentation des revenus

Les réserves alimentaires du Sénégal étant inexistantes et la campagne de commercialisation mal assurée, il s'agit de fournir aux groupements féminins structurés des zones ciblées du cash flow pour acheter globalement 10.000 tonnes de céréales en vue d'assurer la soudure et de générer des revenus complémentaires. L'opération se fera au travers de la fédération nationale des groupements féminins, de ses démembrements régionaux, départementaux, inter-villageois et villageois qui disposent d'une bonne capacité de gestion (achat de 5 à 15 tonnes par groupement).

L'ASPRODEB, organisation de services des producteurs, expérimentée en la matière, assurera les procédures financières et leurs contrôles.

Composante 4. Renforcement des filières semencières de proximité

La disponibilité de semences constitue un goulot d'étranglement pour la relance de la production agricole au Sénégal et une contrainte majeure pour tous les producteurs. La production de semence butte elle-même sur l'indisponibilité d'engrais et de matériel. Il sera donné un appui spécifique par la fourniture d'engrais et de matériel (semoirs en particulier) aux filières semencières de proximité. Les producteurs semenciers qui s'organisent en coopératives de producteurs semenciers établies dans le bassin arachidier (essentiellement les semences d'arachide ainsi que des semences de mil, sorgho et maïs) bénéficieront de l'appui de l'ASPRODEB sous contrat avec l'Union européenne (reconstitution du capital semencier), des services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture, des fédérations paysannes de la filière

Ensemble des 4 composantes

La FAO et le PAM effectueront leurs activités respectives en collaboration avec les Ministères techniques (Agriculture, Elevage, Famille et solidarité nationale). Les services décentralisés mettront en application ces activités au niveau régional et départemental avec les organisations paysannes concernées. Ils ont chacun des ressources humaines en suffisance et auront recours en cas de besoin pour l'exécution du programme à un certain nombre de prestataires de services.

Au niveau national le Groupe de travail « développement rural et de sécurité alimentaire » des PTFs coordonnera toutes activités sur une base mensuelle, apportant les complémentarités nécessaires et cohérence dans les approches. Au niveau régional les comités régionaux de développement assureront le suivi des opérations, coordonnées au niveau de communautés rurales par les Comites locaux d'appui aux organisations paysannes (CLCOP).

3. Résultats attendus - liés aux données de base sur la production agricole et aux niveaux de pauvreté, et les niveaux attendus dans un délai de deux ans (max une demi-page)

Composante 1.

Résultats : L'état nutritionnel de quelque 500.000 personnes vulnérables, particulièrement touchées par la hausse des denrées alimentaires est sensiblement amélioré.

Activités : Distribution de rations alimentaires (food for work) avec le concours d'ONGs spécialisées, sous la supervision des agents de terrain du PAM.

Composante 2.

Résultats : Les productions végétales et animales de quelques 20.000 exploitations familiales sont augmentées de 30%

Activités : à la demande et fonction des projets des exploitants et organisations paysannes

- Distribution de semences pour la saison des pluies 2009 et la contre saison 2009-2010
- Distribution de petit outillage et d'engrais;
- Fourniture de kits d'irrigation goutte à goutte;
- Fourniture des fûts métalliques pour le stockage et conservation du niébé;
- Distribution de poussins et petits ruminants;

- Distribution d'aliments de bétail (embouche);
- Vaccins (aviculture)
- Formation et appui technique

Composante 3.

Résultats : 40 % des groupements féminins structurés des régions de Kaolack, Fatick, Diourbel et Tambacounda (950 groupements – 30 à 50 femmes / groupement) ont stockés dans leurs magasins et ceux de leur Communauté rurale quelques 10.000 tonnes de céréales (mil, maïs), de niébé.

Activités : au travers de la fédération nationale, de leurs démembrements régionaux, départementaux, inter – villageois et villageois, achat de 5 à 15 tonnes par groupement)

- Responsabilisation des groupements à la base et de leur comité de gestion (950 groupements)
- Fixation avec l'appui du Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) des prix d'achat rendu magasin (entre novembre 08 et janvier 09)
- Appui technique du CSA (inspection des magasins, réhabilitation et rééquipement de quelques 50 % des magasins) ; de l'ASPRODEB et du MFSEFM (formation)
- Suivi financier de l'opération par l'ASPRODEB
- Supervision par le MFSEFM et la FAO

Composante 4.

Résultats : 6 coopératives de producteurs semenciers établies dans le bassin arachidier regroupant 3000 exploitations – 18.000 ha assurent la production de quelque 3.000 tonnes de semences arachidières certifiées et de 1.500 tonnes de semences céréalières traditionnelles (mil, sorgho, maïs, niébé)

Activités : avec l'appui de l'ASPRODEB sous contrat avec l'Union européenne (reconstitution du capital semencier), des services déconcentrés du MA, des fédérations paysannes de la filière

- Apport de fumure de fonds pour la régénération du potentiel productif du Bassin arachidier – 18.000 ha opération de phosphatage pour les producteurs semenciers)
- Fourniture de matériel agricole (2000 semoirs, fabrication locale)
- Appui technique de l'ASPRODEB, de l'Institut National de Pédologie et du CIRAD
- Responsabilisation des comités de gestion des coopératives

4 .Calendrier des activités		2008	2009				2010			
		4	1	2	3	4	1	2	3	4
1	Composante 1 : Soutien nutritionnel et financier aux groupes vulnérables									
1.1	Signature d'accord de services entre le PAM et ses partenaires	■								
1.2	Préparation des distributions, confirmation des sites de distribution	■	■							
1.4	Distribution de rations aux centres nutritionnels		■	■	■	■	■	■	■	■
1.5	Distribution de rations food for work			■	■			■	■	
1.6	Suivi et évaluation impact par PAM et partenaires	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2	Composante 2 : Approvisionnement en intrants et matériel pour assurer les campagnes agricoles									
2.1	Signature d'accord de services entre la FAO ses partenaires	■								
2.2	Recensement des besoins en intrants avec appui OP et ASPROBED	■								
2.3	Achat des intrants au marché local - procédures FAO		■				■			
2.4	Transport et stockage intrants dans magasins des CR concernées			■				■		
2.5	Distribution intrants et suivi mise en œuvre			■	■			■	■	
2.6	Évaluation des impacts du projet par FAO et partenaires	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	Composante 3 : Transfert de cash flow aux groupements féminins pour la constitution de stocks céréalières et l'augmentation des revenus									
3.1	Signature d'accord de services entre la FAO ses partenaires	■								
3.2	Evaluation des besoins financiers des groupements	■								
3.3	Financement des groupements au travers de l'ASPRODEB	■	■							
3.4	Appui technique du CSA et des services techniques décentralisés	■	■	■						
3.5	Achat à prix fixés des céréales/niébé à stocker par les groupements.	■	■	■						
3.6	Suivi et évaluation impact par FAO et MFSEFM	■	■	■	■	■				
	Composante 4 : Renforcement des filières semencières de proximité									
4.1	Signature d'accord de services entre la FAO et l'ASPRODEB	■								
4.2	Evaluation des besoins en intrants des groupements semenciers	■								
4.3	Achat local des intrants et distribution aux groupements semenciers		■	■	■					
4.4	Suivi des opérations par les partenaires et le personnel de la FAO	■	■	■	■	■	■			

5. Estimation des coûts de l'initiative

Composante 1 : Soutien nutritionnel et financier aux groupes vulnérables	Unité	Coût unitaire	Nbre		Coût 2009	Coût 2010	Total	Total
			Nbre 2009	Nbre 2010				
Préparation des distributions, confirmation des sites de distribution								0
Distribution de rations aux centres nutritionnels								0
Distribution de rations								4673
Frais de gestion (7%)								327
Sous - total								5000
Composante 2 : Approvisionnement en intrants et matériel pour assurer les campagnes agricoles des années 2009 et 2010								
Recensement des besoins en intrants avec appui OP et ASPROBED	p.m.							0
Achat des intrants au marché local - procédures FAO	Int/ exploit	90000	40000	40000	3600000	3600000	7200000	10976
Transport, stockage intrants dans magasins des CR concernées et distribution (3 %).	ff	2700	10000	10000	27000	27000	54000	82
Formation par Communauté rurale (cible 50 CR)	CR	350000	25	25	8750	8750	17500	27
Suivi mise en œuvre par l'ASPRODEB (forfait 15 % sur formation)	ff	52500	25	25	1312,5	1312,5	2625	4
Évaluation des impacts du projet par FAO et partenaires (7% sur formation et appui technique)	ff	28175	25	25	704.375	704.375	1408.75	2
Sous - total					3637767	3637767	7275534	11091
Composante 3 : Transfert de cash flow aux groupements féminins constitution de stocks céréaliers								
Remise en état magasin et équipement (50%)						0	0	0
Achat à prix fixés des céréales / niébé par les group. (80FCFA/kg)	Mag	500000	425	0	212500	0	212500	324
Appui technique du CSA (forfait sur magasins-5%)	tonne	80000	10000	0	800000	0	800000	1220
Formation	ff	25000	425	0	10625	0	10625	16
Appui technique et suivi ASPRODEB (forfait 15 % sur formation)	groupement	100000	950	0	95000	0	95000	145
Suivi et évaluation impact par FAO et MFSEFM (7% sur formation et appui technique)	ff	14250	950	0	13538	0	13538	21
Sous - total	ff	9748	950	0	9260	0	9260	14
Composante 4 : Renforcement des filières semencières de proximité					1140923		1140923	1739
Achat et distribution d'intrants pour group. Semenciers	ha	30000	9000	9000	270000	270000	540000	823
Achat équipement pour producteurs semenciers	Semoir	180000	1000	1000	180000	180000	360000	549
Formation sur la régénération des sols (3000 exploitants - 100 groupements)	ff	500000	50	50	25000	25000	50000	76
Appui technique et suivi ASPRODEB (forfait 15 % sur formation)	p.m.							
Suivi des opérations par les partenaires et le personnel de la FAO	ff				8000	0	8000	12
Sous - total								1460
Total coûts directs								19290
Frais de gestion FAO (5%)								710
Total général								20000

6. Suivi Evaluation

Pertinence

Au regard de la situation de déficience complète des filières semencières et des intrants, de la forte et croissante dépendance du pays vis-à-vis des importations de produits agricoles et du choc subi par les populations dont le pouvoir d'achat et les réserves ont drastiquement baissés, de l'absence de possibilités de financement, les composantes se justifient pleinement.

La composante 1 (urgence) évite le basculement dans l'extrême pauvreté et la décapitalisation prononcée et les atteintes à la santé des groupes les plus vulnérables.

La composante 2 palie au manque d'accessibilité aux intrants et petits matériels pour les zones les plus touchées par la pauvreté et tente de replacer les populations dans un cycle productif générateur de revenu et d'aliments.

La composante 3 cible les groupements féminins dont les membres détiennent la responsabilité de l'alimentation du ménage par la génération de revenus. L'activité retenue table à éviter aux producteurs une mauvaise valorisation de leurs récoltes par besoins immédiat de cash, tout en la mettant en réserve ce qui permet aux femmes d'effectuer une plus value.

La composante 4 s'attache à résoudre un goulot d'étranglement prioritaire, à savoir la production de semences, lesquelles font défaut à l'ensemble des producteurs. La composante intervient sur l'aspect intrants de la production semencière (qui est plus délicate que la production agricole « tout venant »).

Efficiace

L'efficiace est renforcée dans la mesure où les composantes sont mises en œuvre par les agences spécialisées dans les différents aspects (PAM pour l'appui alimentaire, FAO pour les intrants et suivi

technique, ASPRODEB pour le financement de petits projet à la demande).

Des gains sont obtenus par un dimensionnement suffisamment important, réduisant les coûts de structure. (se rapporter aux résultats)

Durabilité (pérennité, viabilité)

L'initiative est très largement orientée d'un part sur la responsabilisation de réseaux de producteurs structurés et d'autre part sur la demande spécifique des producteurs.

Les apports spécifiques, intrants, investissements productifs, cash flow, maintien du capital santé, stock de soudure, revenus complémentaires, concourent à replacer les population dans un cercle vertueux.

L'approche n'est pas à proprement parlé « intégrée », mais elle comprend de nombreuses complémentarité sans que les éventuelles faiblesses de l'une ne viennent enrayer les autres.

Les opérations d'urgence s'inscrivent dans des opérations de développement ce qui diminue leur caractère palliatif.

Impact

La production de semences dans le cadre de coopérative de producteurs aura des impacts importants sur la production agricoles. De même, les petits investissements permettront aux producteurs touchés par la crise de contribuer à leur propre la sécurité alimentaire. Les stocks de soudure renforceront la sécurité alimentaire de manière substantielle et amorceront un système de warrantage encore à mettre en place au Sénégal.

Cohérence/complémentarité

L'initiative correspond à un effort de coordination entre trois principales agences dont une, l'ASPRODEB est non gouvernementale et appartient aux organisations agricoles et élus locaux.

Les objectif répondent à des contraintes imbriquées, la production butte sur un manque de semence et d'intrant, la production de semence souffre du manque d'intrants, l'utilisation de l'un et de l'autre butte sur une faiblesse du financement... Les composantes de cette initiative répondent de manière conjointe à ces contraintes.

7. Apport additionnel et ou complémentaire par rapport aux programmes et activités en cours

La composante 1 est un apport additionnel au programme du PAM () ; la composante 2 est un renouvellement du programme de distribution d'intrant de la FAO (TCP/SEN/3104 (D)) dans une orientation « développement plus marquée ; la composante 3 est nouvelle ; la composante 4 correspond à un apport additionnel et complémentaire au COM arachide (Reconstitution du capital semencier et Professionnalisation des acteurs de la filière)..

8. Efficacité de l'aide (check-liste en fonction des critères de l'OCDE

L'initiative comprend des composantes conçues et mises en œuvre par plusieurs agences dans un souci de mise en cohérence. Par ailleurs, cette initiative s'insère dans l'Initiative en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires (Initiative on Soaring Food Prices IFSP)^o qui est une initiative plus large impliquant les différentes agences (FAO, PAM, FIDA, Banque Mondiale, NEPAD...).

La mission inter agence a comme finalité de proposer une réponse concertée et cohérente en fonction des priorités prises par le gouvernement du Sénégal. La mission a collecté les plans d'actions des ministères concernés (Agriculture, Elevage, Commerce, Famille, Solidarité et Entrepreneuriat féminin et Microfinance, Economie et finances, Commerce).

En particulier, la présente initiative poursuit les objectifs prioritaires en matière agricole et d'élevage concernant la fourniture d'intrants et la reconstitution du capital semencier, le recouvrement de la sécurité alimentaire des ménages. Ces objectifs correspondent au Programme Social d'Urgence du Sénégal élaboré en réponse à la flambée des prix.

L'initiative comprend un volet « renforcement des capacités » qui cible d'importants réseaux d'acteurs structurés. (Fédération nationale des groupements féminins, ASPRODEB (chargé de la mise en œuvre de fonds public au bénéfice des ruraux, PSAOP II, COM Arachide et COM Agriculture), Coopératives semencières).

ANNEXES

iii. Démographie

[COMMENTAIRES]

iv. Indicateurs Economiques Clés - 1^{er} Août 2008

	2003 ^a	2004 ^b	2005 ^b	2006 ^b	2007 ^b	2008 ^b	2009 ^b
Croissance du PIB réel (%)	6.5	6.2	5.1	2	4.6	4.8	4.9
Inflation du prix au consommateur (av; %)	-1.4	1.8	1.3	3.9 ^a	6.2 ^a	8.4	2.6
Exportations de produits fob (US\$ m)	1,257	1,509	1,578	1,556 ^a	1,650 ^a	2,085	2,079
Importations de produits fob (US\$ m)	-2,066	-2,496	-2,807 ^b	-3,015 ^a	-3,731 ^a	-4,763	-4,917
Balance du compte courant (US\$ m)	-437	-513	-651 ^b	-827	-1,458	-1,994	-2,127
Taux de change (av) Nfa:US\$	581.2	528.29	527.47	522.89 ^a	479.27 ^a	425.95	431.55
Agriculture (% du PIB)	655.96	655.96	655.96	655.96	655.96	655.96	655.96
	19.4	4.3	7.5	-4	0.8	4.7	5.6

a Actual. b Economist Intelligence Unit estimates.

v. Production agricole et taux de croissance

[COMMENTAIRES]